

NEWSLETTER N° 1 - Mai 2016 : La participation

- C'est l'avancée des actions engagées qui rythme le calendrier des **groupes de travail thématiques**. En effet, après une première phase d'élaboration de propositions réalisée en 2015, l'objectif de ces groupes est désormais d'accompagner et évaluer la mise en place des actions.

Les **groupes action** chargés d'accompagner la mise en œuvre de mesures spécifiques se mettent en place progressivement en fonction des besoins. Le groupe sur le tourisme, celui sur la charte de la vie nocturne ainsi que celui dédié à la métropolisation de l'offre d'activités nocturnes ont commencé leurs travaux. Concernant la **charte globale de la vie nocturne**, il est proposé d'acter les grands principes et les engagements de la politique parisienne en matière de vie nocturne.

- Pour intégrer des **représentants des usagers de l'offre d'activités nocturnes** dans le Conseil, nous nous sommes inspirés du Conseil parisien de la Jeunesse. Un tirage au sort sera réalisé parmi des volontaires. Une campagne d'appel à candidatures sera lancée via les réseaux sociaux et sur les lieux d'activités nocturnes (bars, discothèques, équipements sportifs, centres d'animation, etc.) à la rentrée.

À l'automne, une trentaine de représentants sera tirée au sort par huissier.